Document generated on 04/16/2024 3 p.m.

Politique et Sociétés

Politique et Sociétés

Le monde enchaîné sous la direction de Michel Freitag et Éric Pineault, Montréal, Éditions Nota bene, 1999, 331 p.

Bruno Hamel

Volume 20, Number 2-3, 2001

Gouvernance et société civile

URI: https://id.erudit.org/iderudit/040287ar
DOI: https://doi.org/10.7202/040287ar

See table of contents

Publisher(s)

Société québécoise de science politique

ISSN

1203-9438 (print)
1703-8480 (digital)

Explore this journal

Cite this review

Hamel, B. (2001). Review of [*Le monde enchaîné* sous la direction de Michel Freitag et Éric Pineault, Montréal, Éditions Nota bene, 1999, 331 p.] *Politique et Sociétés*, *20*(2-3), 236–239. https://doi.org/10.7202/040287ar

Tous droits réservés © Société québécoise de science politique, 2001

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

Le monde enchaîné
sous la direction de Michel Freitag et Éric Pineault, Montréal, Éditions Nota bene, 1999, 331 p.

Cet ouvrage, constitué de différents textes présentés lors d'un séminaire du Groupe interuniversitaire d'étude de la postmodernité (GIEP) en janvier 1998, se veut pour ainsi dire un manifeste contre le projet d'accord multilaté-

ral sur les investissements, mieux connu sous l'acronyme AMI. Ainsi, les différents auteurs de l'UQAM qui signent les articles, outre ceux qui en assurent la direction, Christian Deblock, Dorval Brunelle, Gilles Gagné et Jacques Mascotto, se rallient à une page couverture qui tonne en rouge que « que l'AMI et les organisations comme l'OMC et l'OCDE qui en sont les instances d'intimation représentent la démesure du capitalisme et qu'elles poussent à des décisions qui transforment la société en un immense champ de lutte pour la survie... » Voilà ce qui s'appelle annoncer ses couleurs.

On connaît déjà les différents remous politiques suscités par l'AMI et, plus tard, en décembre 1999, ce qu'il conviendrait d'appeler les événements de Seattle où des milliers de protestaires se sont opposés à la relance des négociations de l'OMC lors d'une rencontre ministérielle aux États-Unis. Pour les auteurs, l'AMI ne fut que l'apothéose, tournée en échec, d'une logique d'exacerbation du capitalisme et qui, depuis, n'a eu de cesse de revêtir de nouveaux habits. En bref, cette logique se drape dans une « idéologie de la soumission de la vie sociale et politique à l'économie » (p. 14). C'est dans cette soumission à l'économie, avec sa nouvelle « *overclass* globale », ses nouvelles multinationales citoyennes et, peut-être surtout, ses nouvelles règles, que le monde se trouverait enchaîné.

L'ouvrage, et surtout le texte d'Éric Pineault, se veut une analyse critique de ce qui a été annoncé comme la constitution économique du XXI^e^ siècle. Reprenant le texte même de l'accord, cet auteur revient sur les principaux éléments de l'AMI qui cherchaient à faciliter les flux d'investissement en garantissant ce qui est décrié ici comme un *level-playing field* ou un terrain « neutre » pour les investisseurs. L'aménagement de ce terrain, tout en octroyant de nouveaux droits à ces immenses personnes morales que sont les firmes multinationales, n'est pas sans limiter le pouvoir législatif des États en matière d'investissement. L'analyse de la notion de « cliquet », contenue dans l'AMI, est particulièrement pertinente en ce qu'il s'agissait d'une façon importante de limiter les interventions étatiques qui, ultérieurement, auraient contrevenu aux dispositions de l'AMI. Comme l'indique la couverture, on se doute bien que le rôle des institutions financières internationales, surtout de l'OCDE, n'est pas présenté sous la lumière la plus flatteuse dans l'ouvrage.

Évidemment, puisqu'il s'agissait de libéraliser les investissements, une tendance, comme le rappellent justement les auteurs, qui remonte aux années 1960, on ne s'étonnera pas que le projet d'accord relève d'une vision éminemment libérale et donc négative du droit. Ainsi, relisant les auteurs des différentes franges (néo)libérales, allant de Fréderich Hayek à Richard Rorty, M. Freitag et J. Mascotto s'appliquent sans grande surprise à montrer les rapports intimes entre limitation de l'État et négativité du droit et, en dernière analyse, à montrer comment l'AMI ne visait qu'à menotter l'État, voire le fait politique, devant les décisions (et ce qui aurait fait figure de leurs droits) de l'investisseur « national » ou international. Cet investisseur, comme l'avance G. Gagné, ne serait ainsi que l'ultime incarnation de l'« individu » qui se met en scène dans le libéralisme au XIX^e^ siècle et qui se transforme en consommateur

au siècle dernier. Cet investisseur, dont l'AMI prétendait garantir les droits, ne serait donc que ce « citoyen » de la structure économique, qui aurait vu le capital financier se rendre autonome par rapport à l'économie réelle. L'analyse de G. Gagné (voir particulièrement les p. 172-176) ne manque certes pas d'intérêt : comment penser la lutte des classes alors que la plupart des salariés sont désormais titulaires de fonds communs de placement, quand ce n'est pas d'actions de leur propre employeur, et boursicotent allègrement ? Évidemment, c'est à cette relation trouble, voire « illusoire » selon eux, entre travail, liberté et jouissance matérielle que les auteurs, M. Freitag au premier chef, s'en prennent. Pour ces auteurs, la « discussion » sur l'AMI a ainsi représenté le moment privilégié de mettre le marché au banc des accusés. M. Freitag soutient que l'« euphémisme du "marché autorégulateur" transposé au niveau des marchés financiers cache l'instauration d'une dépendance universelle à l'égard d'un système de contrôle impersonnel, mais virtuellement totalitaire » (p. 295). Plus particulièrement, ce qui fait figure de véritable « boîte noire » des années 2000, c'est-à-dire la nouvelle instance gouvernante de la mondialisation, semble plus que jamais virtuelle, désincarnée, abstraite et largement incompréhensible. Or, il s'agit bien plus simplement, comme l'indique G. Gagné, d'une immense machine qui fonctionne avec les économies de millions de petits salariés (qui, à la fois, investissent, au sens propre, et craignent la globalisation), comptant des dizaines de milliers d'employés des services financiers sans parler des différents niveaux de régulation (Ministère des Finances, Bureau du Surintendant des institutions financières, Banque des réglements internationaux, Comité de Bâle, etc.).

C. Deblock et D. Brunelle tentent de montrer quel a été le comportement des firmes et des investisseurs au cœur des processus que l'AMI prétendait (dé ?)réguler. En effet, il aurait été (trop) facile de croire que l'AMI ne fut qu'une autre invention de ces « méta-consultants » des officines de l'OCDE. Un graphique (p. 110) résume bien l'intérêt du Canada dans cette négociation. Entre 1976 et 1996, alors que la position du Canada comme bénéficiaire d'investissements internationaux est demeurée stable à environ 22 % du PNB, sa contribution aux investissements directs à l'étranger est passée de 6 à 21 %. Le Canada investit donc plus que jamais à l'étranger. Par ailleurs, cette dynamique rappelle aussi l'importance pour les pays investisseurs et « leurs » firmes de voir à s'assurer qu'un certain cadre normatif ou réglementaire permette une fluidité de ces flux d'investissement.

Les auteurs concluent que cette dynamique de la globalisation qui, entre autres, signale l'avènement et le repositionnement des acteurs en relations internationales, n'est pas sans provoquer de profonds questionnements quant à la valeur des grands paradigmes dans le domaine des relations internationales. L'ouvrage, mis à part peut-être le texte de C. Deblock et D. Brunelle, ne traite cependant que très partiellement de la question des nouveaux pays industrialisés (NPI) ou en voie de développement. L'analyse des auteurs montre pourtant l'intérêt considérable de ces pays dans le débat : alors qu'entre 1985 et 1996 ces pays ont doublé leur part relative dans les flux d'investissement, ces mêmes flux mondiaux ont augmenté de 70 % durant la

même période. Un vaste pan du débat sur l'AMI portait précisément sur la nécessité de développer un cadre réglementaire fondé sur le plus petit dénominateur commun.

Au-delà de l'intérêt considérable qu'il y a à fixer en détail les termes du débat, l'ouvrage déçoit quelque peu, parce qu'il traite sommairement de la place de l'État dans la mise en place des processus de globalisation. Pour emprunter au glossaire même des auteurs, c'est ainsi la question du dépérissement de l'État et de sa rationalité qui pose problème. Avec plusieurs analyses tissées à même les lectures de Marx, on s'étonne quelque peu de lire en introduction (p. 21-22) que l'AMI « devait conduire, en fait, à l'abolition de la capacité législative, administrative, politique et judiciaire des États signataires, et ceci, dans tous les domaines où cette capacité politique pouvait interférer, directement ou indirectement, avec les intérêts du capital, et particulièrement, ceux du "capital financier" ». Voilà l'État, maintenant obsolète, qui laisserait le champ libre au capital. Mais le matérialisme dialectique est-il donc mort à la Fin de l'Histoire ? Les démocraties libérales de Seattle auraient-elles été les derniers remparts contre le règne du capitalisme spéculatif ? Quelle est la logique, la rationalité, de cet État qui se serait sabordé sur l'autel de la mondialisation ? Au moins É. Pineault a-t-il nommé, sans le traiter cependant, cet hiatus : « une partie de l'État est active dans le mouvement de mise en place de la mondialisation, tandis que la plus grande partie reste passive et subit l'inévitable de ces initiatives néolibérales » (p. 92). Dès lors, au terme de l'ouvrage, on est renvoyé aux thèses sur le schizo-capitalisme de *Chaosmose* de Félix Guattari ou au concept d'entropie de l'État de Philip Cerny. Malgré ces critiques, voilà un livre qui a le mérite de montrer les articulations idéologiques d'un mouvement de protestation d'une grande actualité, tout en s'appuyant sur plusieurs données de base de la question.

Bruno Hamel
Université du Québec à Montréal